

## **L'emploi de la force en mer**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : L'emploi de la force en mer / Kiara Neri ; préface de Stéphane Doumbé-Billé

A pour autre édition sur le même support : L'emploi de la force en mer Kiara Neri 2011 1 vol. (xi-663 p.)

A pour autre édition sur un support différent : L'emploi de la force en mer Kiara Neri 2011  
L'emploi de la force en mer Kiara Neri Bruxelles Bruylant strada lex 2013

Auteur(s) : Neri, Kiara (1984-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Doumbé-Billé, Stéphane (1953-2020) (Préfacier)

Éditeur, producteur : Bruxelles : Bruylant, DL 2013, cop. 2013  
(impr. en Belgique)

Description matérielle : 1 vol. (625 p.) ; 25 cm

Collection : Cahiers de droit international

ISBN : 978-2-8027-3737-7

EAN : 9782802737377

Appartient à la collection : Cahiers de droit international 1373-1424

Classification décimale Dewey : 341.44

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [521]-601. Notes bibliogr.. Index

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Thèse de doctorat Droit international et relations internationales Lyon 3 2011

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Le droit international contemporain se trouve face à un défi majeur : assurer la sécurité et la liberté des espaces maritimes, alors que l'on y observe une recrudescence des activités illicites ou dangereuses. L'étude s'inscrit dans le cadre de ce défi et tente de cerner la problématique de l'emploi de la force en mer afin de lutter contre ces activités. Dans le contexte du développement et de la mise en oeuvre de pouvoirs de police dans les zones maritimes, l'ouvrage démontre l'ambivalence de la police internationale relative à la mer. Il est caractérisé par une double juxtaposition entre l'objet de l'emploi de la force en mer (activités illicites de personnes privées ou actes

illicites des états) et entre les acteurs chargés de lutter contre l'illicite en mer. L'étude se traduit par deux dialectiques distinctes mais imbriquées. La première, police internationale en mer et police internationale des mers, repose sur les acteurs de l'illicite et déterminera le corps de règles applicable. La seconde, emploi de la force décentralisé et emploi de la force centralisé, met en scène les acteurs de la police relative à la mer et permet de mettre en lumière le besoin croissant d'une gestion commune centralisée des atteintes à l'ordre des mers. L'actualité et l'originalité de l'ouvrage intéresseront les organisations internationales, les praticiens du droit international, ainsi que chercheurs, professeurs et étudiants de cette branche."

Sujet - Nom commun : Droit de la mer -- 2000-....

Police en mer -- 2000-....

Terrorisme maritime -- 2000-....

Recours à la force armée -- 2000-....

Justice maritime -- 2000-....